

Zeitschrift: Revue Militaire Suisse
Herausgeber: Association de la Revue Militaire Suisse
Band: 148 (2003)
Heft: 3

Artikel: Réflexions d'un ancien capitaine d'infanterie : l'armée de milice et la société civile
Autor: Montmollin, Bernard de
DOI: <https://doi.org/10.5169/seals-347106>

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist die Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Zeitschriften und ist nicht verantwortlich für deren Inhalte. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern beziehungsweise den externen Rechteinhabern. [Siehe Rechtliche Hinweise.](#)

Conditions d'utilisation

L'ETH Library est le fournisseur des revues numérisées. Elle ne détient aucun droit d'auteur sur les revues et n'est pas responsable de leur contenu. En règle générale, les droits sont détenus par les éditeurs ou les détenteurs de droits externes. [Voir Informations légales.](#)

Terms of use

The ETH Library is the provider of the digitised journals. It does not own any copyrights to the journals and is not responsible for their content. The rights usually lie with the publishers or the external rights holders. [See Legal notice.](#)

Download PDF: 29.03.2025

ETH-Bibliothek Zürich, E-Periodica, <https://www.e-periodica.ch>

Réflexions d'un ancien capitaine d'infanterie

L'armée de milice et la société civile

L'armée de milice, telle que nous l'avons vécue, favorisait la cohésion sociale en obligeant les hommes d'une région à se connaître et à s'apprécier. Ce brassage social était devenu particulièrement utile à l'époque moderne où les jeunes après l'école primaire étaient dirigés sur des filières scolaires très différenciées aboutissant à des professions n'ayant que peu de contact les unes avec les autres.

■ Col Bernard de Montmollin

Ce cloisonnement de la société ne favorise pas la cohésion sociale. Or la cohésion sociale est nécessaire pour permettre le bon fonctionnement de cette forme de démocratie que nous connaissons en Suisse, où les citoyens veulent rester maîtres des conditions dans lesquelles ils doivent vivre.

Ce mariage de notre démocratie avec le service militaire dans les milices régionales étaient un mariage heureux qui a fait ses preuves au cours des siècles.

L'interfécondité des milices suisses et de l'esprit civique

Nicolas Machiavel (1460-1527), secrétaire de la République de Florence, ayant souffert de la débandade de ses troupes à la bataille de Prato (1512) et constatant la remarquable tenue des troupes suisses à Novarre (1513) voulut con-

naître le secret des Suisses. Se rendant en Allemagne, il inspecta les milices de Genève et de Fribourg. De cette visite il tira la conclusion que, dans ces républiques, les milices et la vie civique se fortifiaient mutuellement. Or, ce qui était vrai au XVI^e siècle l'est encore de nos jours : pendant la dernière guerre, le général Guisan était devenu le chef de tous les Suisses, ses « ordres d'armée » pénétraient dans tous les foyers. Grâce à « Armée et Foyer », le Général neutralisait la division de la population que tendait à créer la propagande des belligérants.

Pour illustrer cette symbiose « Armée-Société » que nous connaissons en Suisse, Bernard Wicht utilise cette formule : « La milice en Suisse n'est pas une simple forme d'organisation militaire, elle est le produit de la communauté qui la soutient et dont elle reprend généralement l'organisation. Elle apparaît ainsi comme la pointe émergée du corps social tout entier, témoignant de la solidarité de celui-ci¹. »

Lorsque les jeunes hommes d'un pays sont soumis à des efforts collectifs et qu'ils apprennent à devoir risquer leur vie, ils ne peuvent que s'attacher à leur patrie, tant il est vrai qu'on s'attache aux institutions par les sacrifices qu'on leur consent.

La sélection des cadres et l'apprentissage du commandement

Jusqu'ici les cadres de la milice, dans les troupes combattantes, étaient sélectionnés en tenant compte de leurs qualités de chefs. Dans l'infanterie, les futurs officiers étaient choisis parmi les caporaux tandis qu'ils « payaient leurs galons ». De même, les capitaines étaient sélectionnés parmi les officiers subalternes pendant les « cours de répétition ».

C'est en l'exerçant qu'on apprend le métier de chef, ce n'est pas sur des bancs d'école. Aussi l'apprentissage du commandement à l'armée a-t-elle rendue de grands services dans la vie civile.

¹ Bernard Wicht: L'idée de milice et le modèle suisse dans la pensée de Machiavel. Lausanne, Editions l'Age d'Homme, 1995.

Conclusions

Notre armée de milice, unique en Europe, est aussi vieille que la Suisse. Pendant des siècles, elle a défini le Corps helvétique qui était une alliance militaire. Actuellement encore, elle reste une colonne qui soutient la Confédération.

Il ne faut pas confondre armée de milice et armée de conscription comme on le lit couramment dans les écrits traitant d'Armée XXI. En effet

l'armée de milice, c'est la société civile en armes et la conscription n'en est qu'un élément. Depuis la fondation de la Confédération, le peuple manifeste sa souveraineté en portant une arme personnelle. Rappelons-nous qu'il y a quelques années encore les Appenzellois se rendaient à leur *Landsgemeinde* avec leur arme personnelle qui leur servait de pièce d'identité.

Que le Conseil fédéral veuille avoir à sa disposition une «force d'action rapide» pour

faire comme les voisins et pour répondre aux dangers actuels tels que les définit le Rapport Brunner, c'est dans l'ordre des choses mais qu'est-ce qui l'empêche d'augmenter l'effectif de l'armée de métier qui existe depuis la dernière guerre sous le nom de gardes-fortifications (GF)? Mais qu'il n'abatardise pas l'armée de milice qui, organisée régionalement en infanterie territoriale, peut assurer la paix intérieure par sa seule présence.

B. M.

L'armée à l'Expo.02

Pour la phase de construction, tout ou partie de 18 bataillons du génie ont été engagés (environ 6000 militaires), depuis septembre 1999 jusqu'à avril 2002. Ces formations ont œuvré au profit de la direction d'Expo.02 ou des projets de la Confédération. Ces différents engagements ont représenté quelque 15000 jours/hommes.

Du 1^{er} mai au 25 octobre 2002, 11000 militaires ont effectué leur cours de répétition dans le cadre d'Expo.02. A Meyriez, 1900 militaires ont accompli environ 24000 jours de service. De plus, des militaires de carrière, des gardes-fortifications ont renseigné le public sur leurs activités. Le budget en faveur de la mise en œuvre des mesures dites d'appui à l'Expo.02 s'élevait à en-

viron 2 millions de francs. Seul le 85% a été utilisé.

Durant la manifestation, la troupe a été engagée au profit de la sécurité publique par les polices cantonales de Berne, Fribourg, Neuchâtel et Vaud. 13 bataillons, pour la plupart des formations d'infanterie, ont appuyé les corps de police, soit une compagnie par police. Leurs missions étaient, entre autres, la régulation du trafic, la surveillance, la prévention et l'information. Sur les lacs, l'armée a mis à disposition des formations de canots moteurs et du génie ainsi que 4 bateaux de patrouille *P-80* afin d'assurer la mobilité de la police et d'autres organisations de sécurité et de secours. Les militaires faisant partie de la Société suisse de sauvetage ont effectué 800 jours de service.

Une compagnie sanitaire et une compagnie de sauvetage étaient stationnées en permanence dans le secteur de l'Expo.02, comme élément de réserve. Elles étaient prêtes à soutenir et à renforcer, le cas échéant, les services de sécurité et de secours en cas de catastrophe ou d'événement majeur. Les Forces aériennes ont mis à disposition des polices des moyens de transport (2 hélicoptères *Alouette III* et 1 *Super Puma*).

Pour la phase de démontage, l'armée fournit un certain nombre de militaires issus de 8 bataillons du génie (2 bataillons entre novembre et décembre 2002 et 6 bataillons entre février et juin 2003). Ces travaux de démontage par les formations du génie représenteront quelque 10000 jours/hommes.